0710009Z
ACADEMIE DE DIJON
COLLEGE LOUISE MICHEL
1 ROUTE DE ST LOUP DE LA SALLE
71150 CHAGNY
Tel : 0385871771

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 27

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2020
Réuni le : 24/11/2020
Sous la présidence de : Christophe Boudias
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 10

Libellé de la délibération :

CONTRATS 2021

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Monsieur Christophe BOUDIAS, chef d'établissement, adopte pour l'année 2021 la reconduction des contrats nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement selon le document joint et autorise la signature des contrats qui s'y rapportent.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Boudias
Prénom : Christophe
Signé le: 27/11/2020 13:53:17

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.